



Membre Associatif

Le Conseil culturel fransaskois est un organisme à but non lucratif, responsable du développement artistique et culturel de la communauté francophone en Saskatchewan.

Pour devenir membre associatif du Conseil, un centre, un comité local, régional ou éducatif, un regroupement artistique ou une association provinciale doit remplir les conditions suivantes:

- a) être un regroupement francophone culturel à but non lucratif qui existe depuis au moins deux (2) ans
- b) posséder une constitution décrivant la société, ses buts et sa structure
- c) être accepté formellement par résolution de l'Assemblée générale
- d) payer la cotisation annuelle (montant est fixé à l'assemblée générale annuelle)

Nom: _____

Adresse: _____

Ville: _____ Province: _____ Code postal: _____

Téléphone: _____ Télécopieur _____

Courriel: _____

Cette demande est soumise par:

Signature _____

Date: _____

Accepté par: _____

Coût: 50 \$

chèque

comptant

facture

Utilisation par le bureau - clause spécifique

Accepté par: _____

Date de l'AGA: _____